



Accessible à tous les salariés de nos entreprises adhérentes, ces sensibilisations ne requièrent pas de connaissances spécifiques.

Travailler dans une entreprise peut présenter des risques importants.

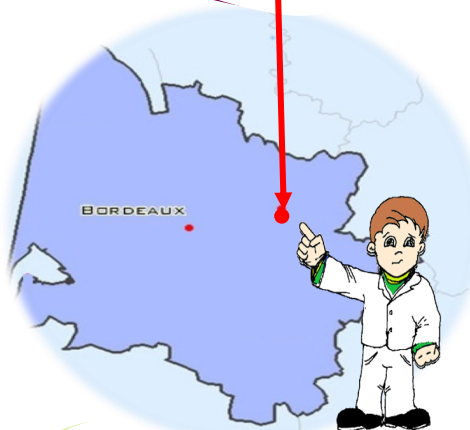
Votre employeur ainsi que votre Médecin du Travail attachent une grande importance à assurer votre sécurité et protéger votre santé qu'elle soit physique ou mentale.

De plus, conformément aux instructions qui vous sont données par votre employeur, il vous incombe de prendre soin de votre santé, de votre sécurité ainsi que de celle des autres personnes qui travaillent avec vous.

**CETTE SENSIBILISATION
EST GRATUITE POUR TOUS
NOS ADHERENTS**

SIST du Libournais

www.sistlib.org



Pour nous contacter :

Téléphone : 05 57 55 61 52

Fax : 05 57 55 28 01

mail : contact@sistlib.org

sist⁺lib

5, rue Firmin Didot - 33500 LIBOURNE

sist⁺lib

Service inter-entreprises de santé au travail du Libournais

SENSIBILISATION

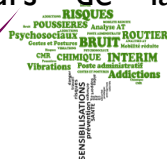
**Document unique
d'évaluation des
risques**

du
document unique



Qu'est-ce que l'évaluation des risques professionnels ?

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) consiste à identifier les risques auxquels sont soumis les salariés d'un établissement, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles. Elle constitue l'étape initiale de toute démarche de prévention en santé et sécurité au travail. L'EvRP est une démarche structurée dont les résultats sont formalisés dans un "document unique". Ce document est mis à la disposition des salariés, des membres du CHSCT, des délégués du personnel, du médecin du travail, de l'inspecteur du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ainsi que des inspecteurs de la radioprotection.



Public

Toute personne volontaire, salariée ou employeur d'une entreprise adhérente du SIST du Libournais.

Groupe : 10 personnes par session.

Prérequis

Aucun.

Endroit

Dans nos salles de formations à Libourne et à Coutras, ou dans votre entreprise.

Durée

2 x 3 heures

Le SIST du Libournais vous propose des sensibilisations sur plusieurs thèmes. Rapprochez vous de votre Médecin du Travail ou de l'équipe pluridisciplinaire pour avoir plus d'informations. Vous pouvez également consulter notre site internet www.sistlib.org

Contenu de la Sensibilisation

I. ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA PREVENTION

Définition du danger

Définition du risque

Définition accident du travail

Définition maladie professionnelle

Coûts directs et indirects

Les acteurs de la prévention

Les enjeux de la prévention

La réglementation : 9 principes généraux

II. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DES RISQUES

Évaluation des risques professionnels

Définition des unités de travail

III. ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL

Travail prescrit / travail réel

Analyse de l'activité

Le QOQCP

Composantes de l'activité